

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance.
Canada—Excepté cité de Québec... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50
Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classées 1c. du mot minimum .50 sous.
Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.
Cassier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION

88 CÔTE de la MONTAGNE 88
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est soumise au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Cassier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUÉBEC, LE 7 FEVRIER 1924

Numéro 6

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

Assemblée Générale des Actionnaires

— DE —

La Coopérative Fédérée de Québec

Avis, est par les présentes donné, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'Hôtel-de-Ville, à Québec, le mercredi, vingt-sept février courant (1924), à 10 hrs a. m.

JOS.-N. BERNIER,

Secrétaire.

Nos grains de semence

Les vieux coopérateurs savent quelle longue et patiente campagne d'éducation, dut faire la Coopérative des Producteurs de Semences de Ste-Rosalie Jct., de concert avec nos autres modes d'enseignement agricole, pour décider les cultivateurs, à n'acheter en fait de semence, que les qualités ou variétés officiellement recommandées.

La Coopérative s'est attaquée résolument à ces deux cotés du problème:

a—LA QUALITÉ: en prenant comme ligne de conduite absolue, de n'offrir en vente que la meilleure classe de grain possible.

b—LA VARIÉTÉ: en reléguant les variétés qui ne méritent pas d'être conseillées aux cultivateurs, pour ne s'en tenir qu'à celles offrant le plus de garanties de succès.

On peut dire que le problème des semences est entré dans la voie de sa solution, avec la fonctionnement de la Coopérative des Producteurs de Semences, aujourd'hui partie intégrante de la Coopérative Fédérée de Québec.

Force nous est cependant d'ajouter, qu'un trop grand nombre de cultivateurs n'ont pas encore profité ni tenu compte suffisamment de l'aide et des exemples qu'est venu donner à notre province agricole, la Coopérative de Ste-Rosalie.

Trop de cultivateurs achètent leur semence à bas prix, c'est-à-dire de mauvaise qualité; et en cela malheureusement, des intermédiaires véreux ne se font pas faute de les y encourager.

Quant à la variété de la semence que les cultivateurs achètent, le temps n'est plus, heureusement, où le premier charlatan venu, réussissait à vendre, le plus souvent à des prix de fortune, une avoine "évangélique à cent pour un" un blé de Russie "énorme", ou une patate "miraculeuse". Les cultivateurs savent aujourd'hui, ce que signifie "l'acclimatation" d'une semence étrangère; ils connaissent aussi le rendement maximum... et minimum d'une avoine vantée "sans bon sens."

Néanmoins, ici encore, l'empire du mal n'a pas perdu tous ses droits. Si nous jetons les yeux sur certains catalogues de grains-

tiers, nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés d'y voir, même en 1924, l'énorme quantité de variétés de grains et graines de semences qu'on y offre; variétés que nous connaissons pour être des plus dissemblables entre elles, variétés dont les caractères ne sont pas suffisamment fixés, ou variétés pour lesquelles, il n'y a pas de demande sur le marché.

Mais, là, où notre étonnement se change, en gestes de désapprobation et de dégoût, c'est lorsque nous considérons avec quelle persistance et quelle publicité on offre en vente, au plus bas prix possible, (encore dix fois trop cher, hélas!) des semences No 2 et No 3.

Comment le cultivateur pourra-t-il résister à cette suggestion qui l'entraîne presque malgré lui?

Le cultivateur n'a pas le moyen de payer cher pour ses semences, nous dira-t-on. Il lui faut bien se contenter du No 2 et peut-être du No 3, s'il veut s'en procurer davantage.

C'est un bien pauvre argument. "Le cultivateur qui achète un bon grain de semence" disait il n'y a deux ans, l'honorable ministre de l'Agriculture à l'exposition des grains de semences à Québec, "a sa semence pour rien". Et il ajoutait en manière d'explication: "ce cultivateur retrouve cette semence et bien d'avantage, dans la qualité et dans l'excédant du rendement de sa récolte."

Où est l'économie?

C'est pour cela que la coopérative, organe de protection des cultivateurs, ne vend uniquement que des grains et graines de semence de variétés recommandées, Enregistrées, No 1, ou Extra No 1.

Allons donc à la Coopérative! Allons-y tous!

Quant aux charlatans, aux faiseurs et autres, laissons-les avec leurs mauvaises herbes, leur rouille, leur carie, leur charbon, leurs maladies... et les vieilles dépouilles de leurs anciennes victimes.

Coopérateur.

Résultats d'un concours

Nous sommes heureux de publier les résultats de notre concours, re: expédition de volailles, dont les conditions étaient stipulées dans le Bulletin de la Ferme du 17 janvier.

Le nom cherché n'était autre que celui de M. l'abbé J.-A. Bourgoin, curé de St-Méthode.

Parmi les nombreuses réponses que nous avons reçues, le sort a désigné comme gagnants, les concurrents dont les noms suivent:

1er prix, M. Thomas Côté,	Hébertville-Sta.,	\$ 3.00
2ème prix, M. Louis René Duguay,	St-Méthode,	2.00
3ème prix, M. Wilfrid Boily,	St-Méthode,	1.00
4ème prix, M. Eudore Maurice Girard,	St-Félicien,	1.00
5ème prix, M. Napoléon Guay,	St-Félicien,	1.00
6ème prix, M. Abraham Côté,	St-Bruno,	1.00
7ème prix, M. Edmond Gronier,	St-Prime,	1.00

Nos félicitations aux heureux gagnants.

P.-S.—Quelques réponses ont aussi désigné au lieu de M. le curé Bourgoin, certains éleveurs de volailles, tels que MM. Joseph Plourde, de Ste-Croix, Lac-St-Jean; Calamis Côté, de Hébertville-Station; Eudice Boucher et Jean Maltais, de St-Cœur-de-Marie, Lac-St-Jean, etc-

J. B. C.